

12 - MON AUTORISATION DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce mandat, vous autorisez Lucia à envoyer des Instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Lucia. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions écrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique de MANDAT (cadre réservé Lucia) :

☐ CHORUS (Collectivités) CODE ENGAGEMENT :

CODE SERVICE :

Débiteur (nom prénom adresse)

Etablissement teneur du compte à

N° National d'émetteur

SAS Maison JOUVAUD

débiter

525972

84200 Carpentras

Credit Agricole Alpes Provence

COMPTE A DEBITER

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER SEPA

IBAN FR761130160001849116682198051089

BIC AGRIFRPP813

LUCIA

158 Allée des Ecureuils

34980 ST GELY DU FESC

Paiement : Récurrent/répétitif ☒

Identifiant Créancier SEPA : FR20ZZZ525972

Prrière de renvoyer cet imprimé en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire, postal ou carte d'épargne (RIB, RIP ou RICE)

En application de la loi n°78-17 en date du 06/01/78, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel

Nom et prénom du signataire :

Date :

Signature :

JOUVAUD Pierre

18/04/2023

Bulletin de souscription à retourner à

Lucia - 158 Allée des Ecureuils - 34980 ST GELY DU FESC - contact@lucia-energie.fr

Accompagné de la copie recto/verso de votre dernière facture d'électricité, de l'autorisation de prélèvement dûment remplie, et d'un RIB